



Index de l'Égalité femmes-hommes chez Covéa : 87 points sur 100

Avec un total de 87 points sur 100, Covéa atteint déjà une grande partie des objectifs d'égalité femmes-hommes, et remplit pleinement les exigences réglementaires.

Cet indice est le reflet des actions menées depuis plusieurs années au sein du Groupe, tout d'abord dans le cadre des accords d'égalité professionnelle au niveau de chaque marque, puis dans le cadre du premier accord de Groupe, signé en avril 2018.

La promotion professionnelle, la rémunération mais aussi la formation, l'articulation vie professionnelle/vie personnelle, la sensibilisation de tous les acteurs RH, des IRP, et surtout de tous les managers et collaborateurs constituent autant de sujets portés avec détermination et considérés par tous comme des leviers de progrès.

Plusieurs mesures concrètes ont été prises : de nombreuses opérations internes de sensibilisation, le renforcement des actions au service de la promotion des carrières féminines, le module de formation « Parcours et Projets au féminin », ainsi qu'une expérimentation concluante de mentorat.